

Guide d'accueil pour les patients et leur famille



Douglas
INSTITUT UNIVERSITAIRE EN SANTÉ MENTALE / MENTAL HEALTH UNIVERSITY INSTITUTE



Affilié à l'Université McGill



Centre collaborateur OMS de Montréal pour
la recherche et la formation en santé mentale

Bienvenue à l'unité de réadaptation psychosociale du Programme de gérontopsychiatrie



Ce guide a été conçu pour rendre
votre séjour plus agréable et vous
aider à mieux connaître les soins et
les services offerts par notre unité.



Institut universitaire en santé mentale Douglas
6875, boul. LaSalle, Pavillon Porteous, 1^{er} étage
Verdun (Québec) H4H 1R3
514 761-6131, poste 2192
www.douglas.qc.ca

Réadaptation psychosociale

La réadaptation psychosociale tient compte de l'interaction entre différents facteurs biologiques, sociaux et environnementaux. En plus de combler les besoins primaires (logement et nourriture), elle vise à satisfaire les autres besoins fondamentaux des clients : le sens d'appartenance, d'épanouissement et d'accomplissement, ainsi que le sentiment d'être utile. Les interventions de notre équipe multidisciplinaire visent à soutenir la personne, à l'aider à renforcer ses compétences, à l'amener à retrouver la capacité et la volonté d'agir ainsi qu'à assurer son intégration dans la communauté.

Nous offrons des soins et des services de moyenne durée à une clientèle âgée de 65 ans et plus ou ayant un profil psychogériatrique, c'est-à-dire tout adulte âgé de moins de 65 ans souffrant de troubles de santé mentale et présentant des problèmes de santé physique liés au vieillissement.

Notre équipe soignante est composée de psychiatres, d'un médecin omnipraticien, d'infirmières, d'infirmières auxiliaires, d'une ergothérapeute, d'une diététiste, d'une pharmacienne, d'une travailleuse sociale, de préposés aux bénéficiaires, d'une physiothérapeute et d'une éducatrice. Nous avons aussi le privilège de recevoir des stagiaires provenant de diverses disciplines et maisons d'éducation. De plus, sur demande, nous pouvons compter sur les services d'un psychologue et de différents autres spécialistes.

Itinéraire de votre séjour

Lors de votre arrivée à l'unité

- * une infirmière vous rencontre, vous fait visiter les lieux et vous présente l'équipe;
- * un préposé aux bénéficiaires dresse la liste de vos vêtements et les identifie;
- * vous êtes assigné à l'un des psychiatres de l'unité ainsi qu'à une infirmière, selon les quarts de travail du personnel.



Vos effets personnels :

- * la liste de vos effets personnels sera dressée par votre infirmière;
- * vous devez remettre votre carte d'assurance-maladie à votre infirmière;
- * vous devez prévoir des articles de toilette lors de votre hospitalisation tels que : mouchoirs, dentifrice et brosse à dents, désodorisant, peigne et brosse à cheveux;
- * si vous désirez laver vos vêtements vous-même, une salle de lavage est mise à votre disposition. Il suffit de nous en aviser. Votre famille pourrait aussi décider de laver vos vêtements;
- * vous devez laisser tous les objets susceptibles d'être dangereux et vos médicaments à votre infirmière. Vos objets de valeur doivent être remis à votre famille, sinon ils seront déposés dans la voûte du Douglas et vous seront rendus lors de votre congé définitif.

Votre traitement :

- * Une infirmière évaluera votre état physique et mental avec votre collaboration et celle de votre famille, au besoin;
- * En collaboration avec l'ergothérapeute, votre infirmière évaluera également votre degré d'autonomie fonctionnelle;
- * Vos soins seront personnalisés et votre participation sera sollicitée afin d'élaborer votre *plan individualisé d'activités de réadaptation psychosociale*. Selon la situation et avec votre autorisation, il est possible que nous demandions la collaboration de votre famille, celle de professionnels des services externes, et/ou de d'autres établissements de santé pour assurer votre rétablissement et bien préparer votre congé;
- * Si vous voulez rencontrer votre psychiatre en dehors de ses visites régulières, nous vous demandons d'en aviser votre infirmière qui lui transmettra votre demande.

Votre congé

- * La préparation du congé fait partie de votre traitement; c'est pourquoi vous le planifierez avec l'équipe de soins pendant votre séjour à l'unité. Soyez certain que nous nous assurerons de votre suivi à l'externe.

Votre séjour : quelques renseignements utiles

Chambres

Les portes des chambres sont fermées de 10 h à midi et de 14 h à 16 h afin de stimuler votre mobilité et votre participation à des activités de réadaptation psychosociale.

Période de sieste

- * de 12 h 30 à 14 h

Activités de réadaptation psychosociale

Des activités vous sont offertes selon votre plan individualisé d'activités (groupes d'exercices, prévention des chutes, estime de soi, réunion communautaire, relaxation, cuisine, horticulture, tai chi, bingo, couture, stimulation multi-sensorielle, jeux de société, zoothérapie, formation santé, etc.)

du lundi au vendredi

* de 10h à 11h30

* de 14h à 16h



Horaire des repas

Les repas sont servis dans la salle à manger du Porteous 1B aux heures suivantes :

* **Déjeuner** à 8h15

* **Dîner** à 12h

* **Souper** à 17h

Téléphone

- * Vous pouvez recevoir ou faire des appels locaux, sans frais, entre 9h et 21h au 514 761-6131, poste 2189;
- * Pour les appels interurbains, vous devez demander l'aide de votre infirmière;
- * Si votre famille demande plus de renseignements à votre sujet, vous pouvez diriger l'appel à votre infirmière, au 514 761-6131, poste 2192. En tout temps, vous pouvez communiquer avec le chef clinico-administratif de l'unité au 514 761-6131, poste 2193.



Fumoir

Le fumoir est à votre disposition en tout temps.

Afin d'éviter les accidents malencontreux, tous les briquets et les allumettes doivent être remis à un membre de l'équipe à 20h30.



Heures des visites

Vous pouvez recevoir des visites tous les jours de la semaine, entre 10 h 30 et 20 h 30. Deux salles sont disponibles pour les rencontres plus intimes.

Garde en établissement

Lorsque vous êtes sous garde en établissement, il est possible que nous vous demandions de porter une jaquette d'hôpital. Vous pourrez alors circuler dans l'unité, mais vous ne devrez en aucun cas quitter l'unité sans permission.

Service de pastorale

Une messe est célébrée tous les dimanches, de 10 h à 11 h, dans la chapelle située au local K-2319, au deuxième étage du pavillon Porteous.

Code d'éthique

Nous adhérons aux valeurs et aux responsabilités citées dans le Code d'éthique de l'Institut Douglas. Une copie pour consultation est disponible en tout temps à l'unité. Vous pouvez également vous procurer une copie auprès du Comité des bénéficiaires. Si vous croyez que vos droits ne sont pas respectés, nous vous invitons à en parler avec le chef clinico-administratif, au 514 761-6131, poste 2193. Si vous n'obtenez pas entière satisfaction, n'hésitez pas à communiquer, gratuitement et en toute confidentialité, avec le Comité des bénéficiaires, au poste 2286, ou avec l'ombudsman (commissaire locale à la qualité des services), au poste 3287.

Sorties

- * En tout temps, lorsque vous quittez l'unité, vous devez aviser votre infirmière;
- * Toute sortie à l'extérieur du terrain du Douglas doit être autorisée par un psychiatre. Vous devez aviser votre infirmière lorsque vous planifiez une telle sortie afin qu'elle obtienne pour vous l'autorisation appropriée.



Infos santé mentale

Pour mieux connaître les services du Douglas et pour en savoir plus sur les maladies mentales, visitez le

www.douglas.qc.ca/mental-health-info

Contribution financière pour l'hébergement

Aucune contribution financière pour votre hébergement ne sera exigée tant et aussi longtemps que votre état nécessitera des soins actifs, ou pendant les 45 premiers jours de votre hospitalisation. Votre médecin traitant déterminera quand votre état ne requerra plus de soins actifs et, par le fait même, à quel moment vous devrez payer une contribution pour des soins de longue durée. Cette contribution vous sera facturée selon votre revenu et est fixée par la Régie de l'assurance-maladie du Québec. Pour des renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec le Service d'hébergement au 514 761-6131, poste 2560.